Mali : Suspension des salaires de plus de 36 000 agents publics non enrôlés dans le SIGRH

MALI

1836

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 28 AOUT 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



SIGRH

Le Président de la Transition fixe le cap pour assainir la fonction publique



Opération « Dugu Koloko » : Les FAMa intensifient la lutte contre le terrorisme



Dengue au Mali : Une menace silencieuse qui appelle à la vigilance


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

SIGRH : Le Président de la Transition fixe le cap pour assainir la fonction publique **P.4**

Brèves /

ADM : La 72ème réunion du CA fait le bilan de l'exercice à mi-parcours de l'année **P.9**
Saison de pluie au Mali : La PNRRC se mobilise face aux inondations **P.9**
Justice Militaire : L'audience ordinaire s'ouvre avec 05 cas inscrits au rôle **P.10**
Abass Fall élu nouveau maire de Dakar : Une promesse de travail pour tous les habitants **P.10**
Yann Vezilier : La nouvelle opposition Mali-France **P.11**

Actualité /

Opération « Dugu Koloko » : Les FAMa intensifient la lutte contre le terrorisme **P.13**
Dengue au Mali : Une menace silencieuse qui appelle à la vigilance **P.15**

Politique /

Mali : Suspension des salaires de plus de 36 000 agents publics non enrôlés dans le SIGRH **P.18**
Tribune : Un pacte politique extraconstitutionnel pour résoudre la crise socio-politique au Mali ? **P.20**
Les évènements du 18 août 2020 racontés par notre confrère Mass : Comment j'ai vécu ce jour-là **P.23**

Culture & société /

Les soliloques d'Angèle : Héritages et pouvoirs, toujours tabou ! **P.27**

International /

Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara officialise sa candidature **P.28**
Défaite face au M23 en RDC : Convocation des officiers supérieurs par l'Inspection générale des forces armées **P.30**

Sport /

Deux internationaux maliens animent le marché des transferts : El Bilal Touré en Turquie et Daouda Guindo en France **P.31**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



SIGRH Le Président de la Transition fixe le cap pour assainir la fonction publique

Dix jours après la remise officielle du rapport sur le Système intégré de gestion des ressources humaines (SIGRH), le Président de la Transition, Chef de l'État, le Général d'Armée Assimi Goïta, a reçu en audience ce lundi 25 août 2025, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de division Abdoulaye Maïga, accompagné de trois membres du gouvernement. Cette rencontre de haut niveau traduit la volonté des autorités de donner une suite rapide aux recommandations contenues dans ce document stratégique.

Aux côtés du Premier ministre, figuraient le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, le ministre de l'Economie et des Finances ainsi que le ministre du Travail et de la Fonction publique. Cette composition illustre l'importance transversale de la réforme du SIGRH, qui touche directement à la bonne gouvernance, à la maîtrise de la masse salariale et à la refondation de l'administration publique.

Au sortir de l'audience, le Premier ministre a fait savoir que le Chef de l'État a donné des instructions fermes pour la mise en place rapide d'un mécanisme garantissant l'exécution correcte des recommandations du rapport. L'objectif est clair : assainir durablement la gestion des ressources humaines de l'État et mettre fin aux dysfonctionnements qui grèvent les finances publiques.

« Le Président nous a instruits d'accélérer la mise en œuvre des mesures correctives afin de renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des agents publics », a indiqué Abdoulaye Maïga devant la presse.

Le rapport du SIGRH, remis au Président de la Transition le 15 août dernier, a révélé des chiffres préoccupants : 36 151 agents ne se sont pas présentés à l'enrôlement biométrique. Ces absents représentent 4,57 % de la masse salariale, soit un manque à gagner estimé à 48,28 milliards de FCFA par an pour l'État.

Une période de grâce de trois mois a été accordée aux agents concernés pour régulariser leur situation. Mais le Chef du Gouvernement a précisé que de nouvelles instructions ont été reçues du Chef de l'État concernant ces fonctionnaires fictifs, et qu'elles seront dévoilées dans les prochains jours par les ministres compétents.

Si la mise en œuvre du SIGRH suscite autant d'espoir, c'est aussi en raison de la qualité du leadership du Premier ministre Abdoulaye Maïga. Par son engagement constant, sa rigueur et sa proximité avec les différents acteurs institutionnels, il s'impose comme un artisan majeur de cette réforme. Plusieurs observateurs estiment que son sens de l'organisation et sa capacité de coordination



permettront d'assurer une exécution efficace des recommandations.

Grâce à ce leadership, le gouvernement est en mesure de conduire une réforme ambitieuse qui devrait considérablement assainir l'appareil d'État malien, réduire les gaspillages financiers et restaurer l'autorité de l'administration publique.

Cette réforme du SIGRH est au cœur de la vision de refondation portée par les autorités de la Transition. En luttant contre la fraude et les dysfonctionnements administratifs, le gouvernement entend non seulement réduire les charges inutiles, mais aussi rétablir la justice et l'équité dans la fonction publique.

Pour le ministre de la Refondation de l'État, ce chantier constitue une étape décisive dans la construction d'une administration moderne, crédible et au service exclusif de l'intérêt général. Quant au ministre de l'Économie et des Finances, il a souligné l'importance d'une meilleure maîtrise de la masse salariale pour libérer des ressources en faveur des secteurs prioritaires tels que la sécurité, l'éducation et la santé.

Les prochaines semaines seront décisives pour apprécier l'efficacité des mesures annoncées. Mais une chose est claire : avec la volonté politique du Président de la Transition et la fermeté de la conduite du Premier ministre, la mise en œuvre du SIGRH marque un tournant historique pour l'État malien.

Le pays franchit ainsi une nouvelle étape dans sa marche vers une fonction publique assainie, performante et véritablement au service du peuple.

Moctar Sow



Hamed Sow



Les Américains ont voté pour un homme condamné, à deux reprises, dans des affaires pénales liées à une ancienne prostituée. Ses procès, à la fois personnels et médiatiques, dépassent les 4 000. Cet affabulateur viole constamment la Constitution des Etats-Unis et bafoue les institutions de son pays. Les Américains, toujours accrochés à leurs portefeuilles, ont cru à ses promesses de lutte contre l'inflation et d'amélioration du pouvoir d'achat. Leur réveil sera très douloureux. Tant pis pour eux. Sauf que l'apprenti dictateur, qui compte envoyer la garde nationale dans les villes des États gouvernés par les Démocrates, surnommé par ailleurs « Taco » par des agents de Wall-Street, a remplacé la diplomatie par le chantage et la violence. Il piétine le droit international, s'attaque aux pays qu'il juge « faibles », courbe l'échine devant Poutine, recule face à Xi et baise la main «rouge » du Roi Bibi. Si le « Miracle » pouvait lui couper micros et caméras dans tous les médias du monde, son ego l'emporterait en moins de 72 heures. Ce serait une grande œuvre pour l'humanité, plutôt que le prix Nobel qu'il rêve de s'octroyer par tous les moyens.

Kati 24

Burkina Faso : Les exportations dépassent les importations de 139,7% au 2 trimestre 2025

Kadhafi Diakité officiel



Tessit: 2 chefs terro de l'EIGS Abou Khourayra et son bras droit Fessal AG ont été neutralisés suite à une frappe chirurgicale de drone des FAMa.

Présidence de la République du Sénégal

En marge de sa participation à la Rencontre des Entrepreneurs de France, le Président de la République a rencontré ce matin à l'Élysée le Président Emmanuel Macron pour un petit-déjeuner de travail.
Dans une atmosphère empreinte de cordialité, les deux Chefs d'État ont passé en revue les programmes de coopération et échangé sur le renforcement du partenariat rénové entre le Sénégal et la France, notamment dans les domaines de l'investissement, du commerce, de la défense et de la sécurité. Cette revue de la coopération sera à l'ordre du jour du prochain séminaire intergouvernemental prévu en septembre.
Le Président de la République a également salué la posture du Président Emmanuel Macron sur les questions mémorielles, notamment la reconnaissance du massacre des tirailleurs sénégalais à Thiaroye en 1944. Il l'a invité à prendre part à la deuxième édition de la commémoration prévue le 1er décembre 2025, à Dakar.



infosport

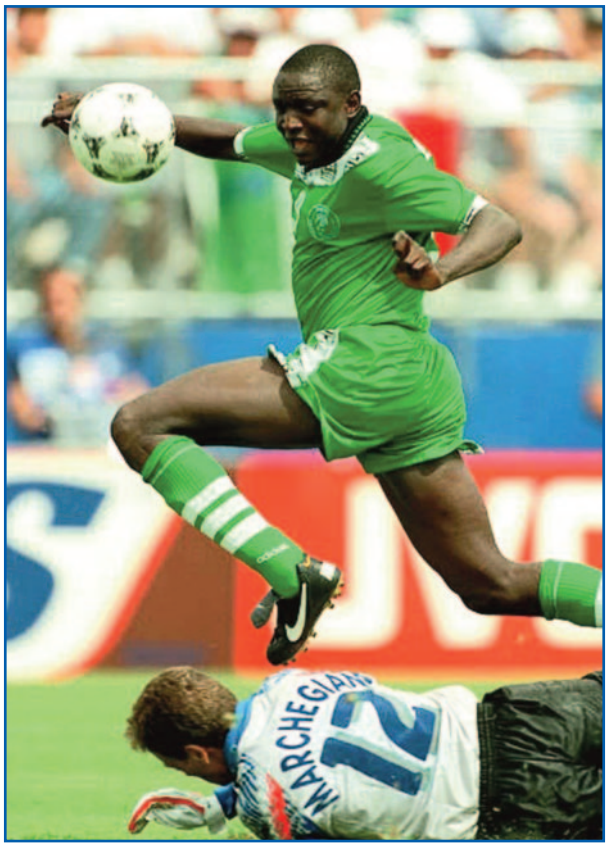


FEMAFOOT : Lancement du cours des Instructeurs Fédéraux et la remise des diplômes de Licence « C » CAF
Le Comité exécutif de la Fédération Malienne de Football, à travers la Direction Technique Nationale, a lancé ce mardi 26 août le premier cours des Instructeurs Fédéraux. Faisant d'une pierre deux coups, la FEMAFOOT, lors de la même cérémonie, a également procédé à la remise de diplômes aux 27 entraîneurs de football malien ayant validé leur test de formation (théories et pratiques) pour l'obtention de la licence « C » de la CAF.
Les cours de cette session de formation ont été dispensés du 6 Mai au 7 juillet 2025 par le Directeur technique national, Ousmane Guindo.
Parlant de ce premier cours pour les futurs instructeurs fédéraux du Mali, le 2e vice-président de la FEMAFOOT, Me Toubaye Koné, au nom du président Mamoutou Touré « Bavieux », dira que cette initiative majeure illustre l'ambition de la FEMAFOOT de former, structurer et professionnaliser davantage le football malien. Il a également indiqué que cette session est aussi la volonté de la FEMAFOOT de placer la formation au cœur de sa stratégie de développement avant d'inviter les bénéficiaires à considérer cette opportunité comme un honneur, mais aussi comme un devoir envers notre pays.
Ce programme qui a pour objectif de préparer les futurs Instructeurs Fédéraux du Mali capables de former, à leur tour, les entraîneurs de demain sur l'ensemble du territoire national a regroupé 20 techniciens maliens, titulaires de la Licence CAF « A » et des détenteurs de la Licence CAF « B » depuis 2012. Ils ont été soigneusement sélectionnés sur des critères très rigoureux.
Cette formation, première du genre au Mali, sera sanctionnée par des cours organisés par la CAF sous la supervision de ses instructeurs.
La cérémonie qui s'est déroulée au siège de la FEMAFOOT était présidée par le 2e vice-président, Me Toubaye Koné. Il était accompagné du président de la Commission Centrale des Médias, Abdoulaye Ko-

naté, du Directeur technique national, Ousmane Guindo et du Président de l'Association des entraîneurs, Issa Kolon Coulibaly.



Diakaridia Camara • 12 min •
Rashidi Yekini "Le Taureau de Kaduna"
World Cup 1994 in USA.
Nigeria-Italy.
Rip....



▪ Igoumo Dramane



??#France et #Senegal | Mercredi 27 Août 2025 | En marge de sa participation à la Rencontre des Entrepreneurs de France, le Président de la République a rencontré ce matin à l'Élysée le Président Emmanuel Macron pour un petit-déjeuner de travail.
Dans une atmosphère empreinte de cordialité, les deux Chefs d'État ont passé en revue les programmes de coopération et échangé sur le renforcement du partenariat rénové entre le Sénégal et la France, notamment dans les domaines de l'investissement, du commerce, de la défense et de la sécurité. Cette revue de la coopération sera à l'ordre du jour du prochain séminaire intergouvernemental prévu en septembre. Le Président de la République a également salué la posture du Président Emmanuel Macron sur les questions mémorielles, notamment la reconnaissance du massacre des tirailleurs sénégalais à Thiaroye en 1944. Il l'a invité à prendre part à la deuxième édition de la commémoration prévue le 1er décembre 2025, à Dakar.
Extrait : Présidence de la République du Sénégal



Audience du Président du Faso
Le Sultanat d'Oman veut saisir les opportunités d'investissement au Burkina Faso
(Ouagadougou, 27 août 2025). Le Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ a accordé ce mercredi, une audience au Président de la Haute autorité du Fonds souverain du Sultanat d'Oman, Son Excellence Abdulsalam Bin Mohammad Al MURSHIDI à la tête d'une forte délégation.
Le Chef de l'État et ses hôtes ont échangé sur les opportunités d'investissement du Fonds souverain du Sultanat d'Oman dans notre pays. Selon Son Excellence Abdulsalam Bin Mohammad Al MURSHIDI, le Fonds souverain du Sultanat d'Oman compte investir dans les secteurs des mines, de l'agriculture et d'autres secteurs au Burkina Faso.
« Nous procéderons à la signature d'autres conventions et nous espérons également multiplier les échanges commerciaux entre le Burkina Faso et le Sultanat d'Oman », a déclaré à la presse, le Président de la Haute autorité du Fonds souverain de Sultanat d'Oman, à l'issue de l'audience. À cette occasion, Son Excellence Abdulsalam Bin Mohammad Al MURSHIDI a traduit les salutations de Son Altesse, le Roi du Sultanat d'Oman au Président du Faso, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ.
Direction de la communication de la Présidence du Faso

Daouda Bakary Kone



Multipliez 48,28 milliards de FCFA par 10 (années), égal combien ? Mais vous voulez politiser celà, ko bilan de la transition. Je ne suis pas bête de faire ce débat avec vous.

Comité international de la Croix-Rouge Mali

#Ségou : notre chef de sous-délégation basé à #Mopti a eu l'honneur de rencontrer aujourd'hui le nouveau gouverneur.
Cette rencontre a permis d'avoir des échanges fructueux sur les défis dans la région mais aussi de réaffirmer l'engagement humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge Mali en faveur des personnes affectées par le #conflit et les violences armées.
#humanite



Lanceur D'alerte



De : Pape Demba Thiam Économiste
Sénégal-FMI : tout ça pour ça?
Voici une erreur stratégique à ne plus commettre,
sous peine de verser dans la Fabrique de Pauvreté au Sénégal.
Passer au crible la déclaration de fin de mission du FMI (19-26 Août 2025), me donne ce qui suit.
De nouveaux concepts-farces:
"Mauvaise déclaration"; "Problèmes systémiques Identifiés dans Le Rapport de la Cour des Comptes" et; "Passifs Non Divulgués".
On ne parle plus ni de "Comptes falsifiés"; ni de "Dettes cachées"; mais de "Problèmes Systémiques Identifiés"!
C'est un CHANGEMENT RADICAL DE LANGUAGE, qui ramène le problème de l'évaluation du stock de la dette publique centrale à une simple affaire de système de comptabilité nationale.
S'il s'agit d'un "problème systémique", c'est qu'il a toujours existé.
Alors, comment se fait-il que ni les organes fiduciaires (Inspection Générale des Finances, Inspection Générale d'État, Cour des Comptes, BCEAO etc.) et les missions du FMI et de la Banque Mondiale ne l'ont jamais identifié, s'il affecte la solvabilité de l'État Sénégalais?
"Les autorités ont révisé le stock de la dette du gouvernement central de [74,4] % à 111,0 % du PIB fin 2023, principalement en raison de passifs non divulgués."
Cela nous ramène aussi à un système de comptabilité, puisque les montants en question ne semblent pas avoir été "dissimulés" (ils ont été retracés dans d'autres comptes), mais auraient été "non divulgués".
"À fin 2024, les statistiques révisées montrent une dette du gouvernement central atteignant 118,8 % du PIB"
Ceci veut dire qu'en une année seulement (2024), la dette du gouvernement central se serait aggravée de 111% du PIB à 118,8% du PIB, soit 7,8%. C'est énorme et très inquiétant!
Cela valait-il donc la peine, de déclarer publiquement en conférence de presse, des supposées "falsifications de comptes publics" pour:
1. Entraîner les dégradations des notes souveraines de l'État;
2. Provoquer le blocage des décaissements des prêts du FMI à des taux concessionnels;
3. Faire peur aux autres créanciers et investisseurs et;
4. Finir par emprunter cher à hauteur de près 7,8% du PIB sur une année?
La réponse est mille fois NON, surtout que dans le même temps, des chaînes de valeurs critiques ont été arrêtées, ce qui a ramené la croissance hors hydrocarbures à seulement 3,1%!
Est-il cohérent et pertinent, de faire dépendre le financement du développement du Sénégal, d'une promenade de près d'une année, dans les méandres procédurales du FMI, pour espérer un programme avec cette même institution, comme si sa vocation était de financer le développement économique et social du pays sur des bases souveraines et endogènes?
La réponse est mille fois NON!
J'ai donc le droit de rappeler que, non seulement j'avais plusieurs fois mis en garde contre les résultats désastreux et prévisibles de toute cette aventure, mais encore, que j'avais proposé des instruments de financement du développement économique et social du Sénégal, totalement décomplexés de l'endettement public.



ADM : La 72ème réunion du CA fait le bilan de l'exercice à mi-parcours de l'année



Les Aéroports du Mali (ADM) ont récemment tenu leur 72ème réunion du Conseil d'Administration dans leurs nouveaux locaux, marquant ainsi un moment important pour l'entreprise. Cette rencontre stratégique, qui a eu lieu à mi-parcours de l'année, a été l'occasion d'évaluer les réalisations accomplies jusqu'à présent et d'examiner attentivement la manière dont le budget a été alloué au cours des six premiers mois de 2025.

Lors de son discours d'ouverture, le Président-Directeur général des Aéroports du Mali, le Colonel Lassina Togola, a partagé les résultats des six premiers mois de l'année pour l'ensemble des aéroports du pays. Les chiffres présentés sont les suivants :

- Le nombre total de décollages et atterrissages s'est élevé à 8 116, enregistrant ainsi une baisse de 11,7% par rapport à l'année précédente.
- Le nombre de passagers a augmenté pour atteindre 466 128, soit une croissance de 15,03% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Le transport de marchandises a également progressé pour atteindre 4 356 599 kg, enregistrant une légère hausse de 1,67%.
- En ce qui concerne l'acheminement du courrier, une progression significative a été observée, avec un volume de 21 477 kg, soit une augmentation de 51,45% par rapport à l'année précédente.

Le Colonel Togola s'est montré confiant quant à la capacité des Aéroports du Mali à atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration d'ici la fin de l'année. Il a souligné que l'augmentation du nombre de passagers constitue un indicateur positif pour l'avenir de l'entreprise, démontrant ainsi un potentiel de croissance et de développement prometteur.

Cette réunion du Conseil d'Administration a été l'occasion pour les membres de prendre connaissance des performances actuelles de l'entreprise et de discuter des perspectives futures. Les résultats présentés par le Colonel Togola témoignent des efforts déployés par les Aéroports du Mali pour renforcer leur position sur le marché et offrir des services de qualité à leurs clients.

Cette 72ème réunion du Conseil d'Administration des Aéroports du Mali a été un moment clé pour évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent et pour fixer les orientations stratégiques pour l'avenir. Les chiffres présentés illustrent la dynamique positive de l'entreprise et témoignent de son engagement envers l'excellence opérationnelle et la satisfaction des usagers.

Fatou Sissoko

Saison de pluie au Mali : La PNRRC se mobilise face aux inondations



Le 26 août 2025, s'est tenue à la Direction Générale de la Protection Civile la 9ème assemblée de la Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC), présidée par le Colonel Badra Alioune Sissoko. Cette réunion avait pour objectif principal d'évaluer les récentes inondations survenues la semaine précédente et de revoir les stratégies de gestion des situations d'urgence.

Les chiffres alarmants qui ont été présentés lors de cette réunion ont souligné la gravité de la situation : 37 crues recensées et plus de 1 000 habitations détruites. Ces données mettent en lumière la vulnérabilité de nos bâtiments face aux intempéries. En plus des inondations, d'autres phénomènes tels que les coups de foudre et les tempêtes ont également été signalés. Les experts en hydraulique ont confirmé que le niveau de l'eau a monté en raison des fortes pluies en amont.

Face à cette situation critique, les membres de la PNRRC se sont engagés à agir rapidement. Des solutions concrètes ont été proposées, notamment l'intensification des campagnes de sensibilisation pour toucher un plus grand nombre de personnes, une meilleure organisation des équipes de secours et un soutien renforcé aux sinistrés.

La Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes demeure active et prête à apporter son aide aux populations affectées par les catastrophes récurrentes liées à la saison des pluies. Son engagement en faveur de la réduction des risques et de la gestion des urgences reste une priorité, afin de prévenir de futures tragédies et de protéger au mieux les citoyens face aux aléas climatiques.

Cette réunion a mis en lumière l'importance de la préparation et de la coopération pour faire face aux catastrophes naturelles, et a souligné la nécessité d'une action collective et coordonnée pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Fatou Sissoko

Justice Militaire : L'audience ordinaire s'ouvre avec 05 cas inscrits au rôle



Le tribunal militaire de Bamako a organisé, le 26 août 2025 sa session correctionnelle ordinaire dirigée par le juge Assama DOLO, entouré de ses confrères magistrats militaires. L'audience a eu lieu dans les locaux de la juridiction concernée, avec 05 affaires impliquant six 06 prévenus, tant militaires que civils.

Ces prévenus ont comparu pour différentes infractions dont : 01 cas d'escroquerie et de violation de consigne générale militaire, 01 cas d'escroquerie, faux en écriture, complicité et violation des consignes militaires ; 01 cas d'escroquerie et violation de consigne générale militaire ; 01 cas de desertion, perte d'armes de guerre et violation de consigne générale militaire et 01 cas d'escroquerie, abus de confiance et violation de consigne générale militaire. Le colonel magistrat, Soumaïla BAGAYOKO a soutenu que c'était une audience ordinaire tout en soulignant l'augmentation alarmante de certaines infractions telles que les escroqueries basées sur de fausses promesses d'embauche au sein des FAMa, désertion, perte d'arme de guerre et les ventes illégales de parcelles.

Stagiaire Rokiatou DEMBÉLÉ
Source : Fama



Abass Fall élu nouveau maire de Dakar : Une promesse de travail pour tous les habitants



Le lundi, Abass Fall, membre du parti au pouvoir Pastef et actuel ministre du Travail, a été désigné comme le nouveau maire de Dakar. Les conseillers municipaux lui ont exprimé leur confiance en lui accordant 49 voix sur 88, lui permettant ainsi d'accéder à la plus haute fonction de la ville.

Ce changement à la tête de la municipalité intervient suite au départ de l'ancien maire, Barthélémy Dias, contraint de quitter ses fonctions après la confirmation de sa condamnation dans l'affaire Ndiaga Diouf. Abass Fall prend ainsi les rênes de la ville dans un contexte de transition politique marquée.

Une fois officiellement installé par le préfet, Abass Fall a tenu à adresser un message d'unité à tous les habitants de Dakar, en affirmant sa volonté de travailler pour le bien de tous, sans distinction politique. Il a souligné son engagement à se consacrer pleinement au service des Dakarois et des Dakaroises, mettant en avant sa détermination à contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de vie dans la capitale sénégalaise.

En promettant de mettre en œuvre des actions concrètes pour répondre aux besoins de la population et pour favoriser le progrès de la ville, Abass Fall affiche sa détermination à exercer ses nouvelles fonctions avec intégrité et dévouement. Les attentes sont grandes alors que les Dakarois et Dakaroises espèrent voir se concrétiser les engagements pris par leur nouveau maire pour un avenir meilleur pour tous.

Arouna Sidibé

www.malikile.com

Yann Vezilier : La nouvelle opposition Mali-France

L'arrestation de Yann Vezilier, ressortissant français et agent de la DGSE, a ravivé les tensions déjà vives entre Paris et les autorités maliennes de Transition. Présenté par Bamako comme un acteur clé d'un présumé complot contre les institutions, il se retrouve au cœur d'un bras de fer à fort relent.

Le 14 août, Yann Vezilier est interpellé lors d'une vaste opération des services de sécurité maliens. Selon les autorités, il aurait orchestré une tentative de déstabilisation impliquant des responsables politiques, des militaires dont les généraux Abass Dembélé et Nema Sagara ainsi que des civils. Cette arrestation s'inscrit dans une série de purges visant une dizaine de personnes accusées de fomenter un "complot contre les institutions".

Paris dénonce une violation flagrante de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Le ministère français des Affaires étrangères affirme que Vezilier est un diplomate accrédité, bénéficiant de l'immunité, et exige sa libération immédiate.

D'abord prudente, la réaction française s'est durcie le 16 août. Le Quai d'Orsay qualifie les accusations de "sans fondement" et appelle à un dialogue pour "dissiper tout malentendu". Mais derrière ce ton mesuré, une crispation profonde s'installe entre les deux capitales.

Bamako, de son côté, reste inflexible. Le gouvernement de Transition affirme défendre la souveraineté nationale face aux ingérences étrangères.

Pour de nombreux observateurs, l'arrestation de Vezilier dépasse le cadre d'un incident diplomatique. Elle incarne une rupture assumée entre deux États jadis liés par une coopération militaire, sécuritaire et culturelle.



"Bamako ne cherche plus à ménager Paris. En arrêtant un agent de la DGSE, les militaires au pouvoir redéfinissent les règles du jeu, même au mépris du droit international », commente un analyste.

"Ce n'est pas seulement une affaire judiciaire : c'est une guerre de récits, où chaque camp tente d'imposer sa version", confie un ancien diplomate. Dans l'opinion publique malienne, cette arrestation est perçue comme le symptôme d'une recomposition géopolitique. Elle marque la fin d'une époque, celle où Paris dictait les lignes rouges.

"Ce qui se joue ici dépasse le sort d'un homme. C'est une bataille pour la souveraineté, la narration, et l'avenir des relations internationales en Afrique de l'Ouest ", estime un citoyen lambda.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune





INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de dématérialisation des paiements, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension et/ou de rente ivoiriennes que les paiements par virement bancaire et mobile money commenceront à partir du 1er août 2025.
Pour ce faire :

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente supérieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50.000), doivent déposer un relevé d'identité bancaire (RIB) à la direction des relations extérieures.**

- **les pensionnés et/ou rentiers ayant une pension et/ou rente inférieures à cinquante mille francs CFA (50.000), à défaut du RIB, peuvent déposer une fiche d'identification enregistrée au nom du pensionné et authentifiée par l'opérateur de téléphonie à la Direction des Relations Extérieures.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 24 juillet 2025
La Direction Générale

Opération « Dugu Koloko » : Les FAMa intensifient la lutte contre le terrorisme



Les Forces armées maliennes (FAMa) poursuivent sans relâche leur engagement dans la lutte contre le terrorisme. À travers l'opération « Dugu Koloko », plusieurs actions offensives et défensives ont été menées au cours de la semaine écoulée, mobilisant aussi bien les unités terrestres que les vecteurs aériens. Ces interventions coordonnées ont permis de neutraliser des dizaines de terroristes, d'interpeller des suspects et de saisir un important lot de matériel logistique.

Le 22 août, les FAMa ont mené une série d'opérations simultanées dans différentes régions du pays. À Sévaré, un guetteur terroriste a été neutralisé près de Dongoro, empêchant ainsi une éventuelle action de harcèlement contre les populations civiles ou les positions militaires.

Dans la région de Tombouctou, la situation a été plus dramatique : l'explosion d'un obus de mortier a causé la mort d'une personne et blessé trois autres. Une équipe de déminage dépêchée sur les lieux a découvert un engin similaire muni de dix fusées. Les suspects arrêtés dans ce cadre ont été remis aux services compétents pour les besoins d'enquête.

À Diafarabé, les renseignements fournis aux FAMa se sont révélés déterminants. Les vecteurs aériens ont détruit deux pinasses transportant des armes et du matériel. Le bilan fait état de plus de 30 terroristes neutralisés et de plusieurs motos détruites. Dans le même temps, les forces armées ont sécurisé d'autres embarcations en provenance de Macina et à destination de Diafarabé, renforçant ainsi la surveillance des voies fluviales stratégiques.

Suite aux récentes attaques visant les positions des FAMa à Birikiwéré et Farabougou, l'état-major général des armées a lancé des ripostes vigoureuses. Celles-ci ont mobilisé des frappes aériennes de précision et des opérations spéciales au sol, dans l'objectif de neutraliser les assaillants et de dissuader de nouvelles tentatives. Les autorités militaires ont tenu à rassurer les populations, affirmant que la traque des groupes armés se poursuivait sans relâche.



Dans le nord du pays, les FAMa ont également multiplié leurs actions. Le 22 août, une intervention à Bantal, dans la région de Gao, a ciblé un regroupement suspect de terroristes. Le lendemain, une vaste patrouille a permis d'interpeller une douzaine de personnes et de saisir une dizaine de motos, réduisant ainsi les capacités logistiques des groupes armés.

À Tessalit, un drone kamikaze dirigé contre un poste de contrôle au sud de la ville a été détruit avant de causer des dégâts, illustrant l'efficacité des dispositifs de surveillance et d'alerte mis en place.

Enfin, à Kidal, des tirs d'artillerie guidés par des drones de reconnaissance ont visé avec succès des positions terroristes, marquant une avancée significative dans l'usage des moyens technologiques modernes par l'armée malienne.

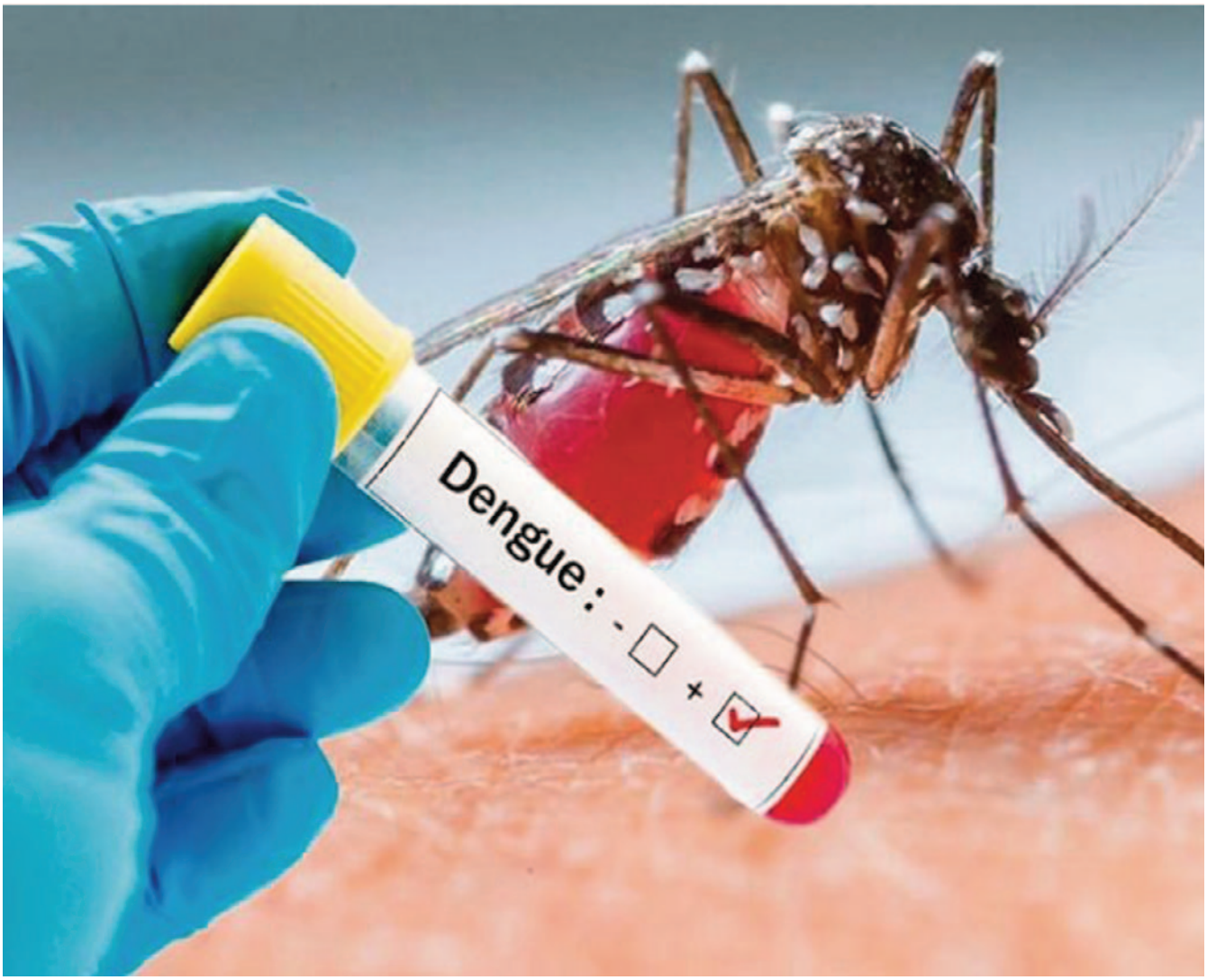
Dans son communiqué, l'état-major général des armées a réitéré son engagement à poursuivre la sécurisation de l'ensemble du territoire national. Les FAMa assurent les populations de leur détermination à éradiquer les menaces terroristes et à garantir la liberté de circulation des personnes et des biens.

L'opération « Dugu Koloko » s'inscrit ainsi dans la volonté des autorités de transition de renforcer la souveraineté nationale et de restaurer la paix sur l'ensemble du pays. Les succès enregistrés au cours de cette semaine confirment la montée en puissance des FAMa, bien décidées à mettre fin à l'insécurité et à assurer la protection des Maliens.

Moctar Sow



Dengue au Mali : Une menace silencieuse qui appelle à la vigilance



Souvent confondue avec le paludisme en raison de la similitude de certains symptômes, la dengue s'impose aujourd'hui comme une maladie à surveiller de près au Mali. Cette arbovirose, transmise par les moustiques, notamment Aedes aegypti, gagne du terrain en Afrique de l'Ouest, et notre pays n'y échappe pas.

« La dengue est une arbovirose, c'est-à-dire un virus transmis par des insectes, surtout le moustique », explique le docteur Charles Dara, infectiologue à l'Hôpital du Mali. Contrairement aux idées reçues, ce moustique ne pique pas uniquement la nuit, mais aussi en pleine journée, ce qui accroît considérablement le risque d'exposition.

Au Mali, les premiers cas ont été enregistrés en 2008. À l'époque, plus de cent cas suspects avaient été identifiés, dont une dizaine confirmés. Depuis, le pays fait face à des épisodes sporadiques, parfois marqués par des flambées plus visibles. En 2019, plusieurs cas avaient été signalés, mais heureusement, peu de décès avaient été recensés.

La dengue se manifeste principalement par une fièvre intense, souvent accompagnée de céphalées, de douleurs musculaires et articulaires et d'une fatigue extrême. Dans certains cas, s'ajoutent des vomissements, des douleurs abdominales ou encore des saignements.

« C'est par habitude qu'on parle surtout du paludisme, car les signes sont proches », souligne le Dr Dara. Cette confusion rend le diagnostic plus difficile, et retarde parfois la prise en charge appropriée.

Contrairement au paludisme, la dengue n'a pas de traitement spécifique. « C'est le corps même qui va se battre pour guérir de lui-même, les traitements sont juste des appoints », précise l'infectiologue. La prise en charge

consiste essentiellement à soulager les symptômes et à surveiller les patients afin d'éviter les complications.

Cette absence de traitement curatif rend la prévention encore plus cruciale. Lutter contre la dengue, c'est avant tout limiter le contact avec les moustiques vecteurs de la maladie.

Le Dr Dara recommande plusieurs mesures simples mais efficaces :

• Porter des habits longs afin de réduire les surfaces de peau exposées ;
• Utiliser des moustiquaires, même en journée, lorsque cela est possible ;
• Éviter les eaux stagnantes, qui constituent des gîtes de reproduction pour les moustiques;
• Renforcer la sensibilisation communautaire, notamment dans les zones urbaines où les moustiques prolifèrent rapidement.

Ces mesures, bien que connues, restent encore insuffisamment appliquées. Or, dans un contexte de changement climatique et de forte urbanisation, la prolifération des moustiques et donc la propagation de la dengue pourraient s'intensifier.

Si le Mali n'a pas encore enregistré de flambée massive comparable à celles observées dans d'autres régions tropicales, les experts appellent à la prudence. La dengue demeure une maladie potentiellement mortelle, notamment dans ses formes sévères, appelées « dengue hémorragique ».

La prévention, le dépistage précoce et l'information des populations constituent les meilleures armes pour limiter l'impact de cette arbovirose. « Chaque citoyen a un rôle à jouer », insiste le Dr Dara, rappelant que la lutte contre la dengue, comme contre d'autres maladies vectorielles, repose sur la mobilisation collective.

Face à cette menace silencieuse, le Mali doit renforcer ses mécanismes de surveillance épidémiologique et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et de protection contre les moustiques. Car, comme le rappelle l'infectiologue, « la meilleure stratégie, c'est d'éviter d'être piqué ».

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Mali : Suspension des salaires de plus de 36 000 agents publics non enrôlés dans le SIGRH



Dans une démarche inédite de moralisation de la gestion publique, le gouvernement de transition a annoncé la suspension des salaires de 36 151 agents publics non enrôlés dans le Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH).

La décision, rendue publique à travers une note confidentielle signée par le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, découle directement de l'opération d'enrôlement biométrique des agents de l'État initiée par les plus hautes autorités.

Selon le rapport final présenté le 15 août 2025 au président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, sur un total de 158 317 agents publics recensés, seuls 122 166 ont été enregistrés biométriquement. Les 36 151 agents absents à l'enrôlement représentent une masse salariale annuelle estimée à 48,28 milliards de FCFA.

Le document met également en lumière l'existence de cas de doublons, avec ou sans Numéro d'Identification Nationale (NINA), traduisant de profondes failles dans la gestion administrative des ressources humaines de l'État.

Des mesures fermes mais provisoires

Face à cette situation, le ministre Sanou a ordonné :

- La suspension immédiate, dès septembre 2025, des salaires des agents non enrôlés ;
- La suspension des salaires des agents enrôlés en doublons, dans l'attente d'une clarification de leur statut administratif.

Toutefois, cette suspension est présentée comme provisoire, limitée à une période de trois mois. Ce délai permettra aux agents





concernés de régulariser leur situation. Passé ce cap, la mesure deviendra définitive.

Pour les autorités de transition, menées par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de Corps d'Armée de la Gendarmerie Abdoulaye Maïga, cette décision s'inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre la corruption, le gaspillage et la fraude administrative.

Nombre d'observateurs saluent un acte de courage et de responsabilité, marquant une rupture avec les pratiques anciennes où la fonction publique servait de refuge à des milliers de « fonctionnaires fictifs ».

En période de fortes tensions budgétaires et sécuritaires, le gouvernement estime que chaque franc économisé doit être réorienté vers le développement, la défense nationale et le bien-être des populations. La suspension des salaires illégaux devrait ainsi réduire les charges publiques tout en rétablissant une justice sociale au sein de la fonction publique.

Au-delà des chiffres, cette mesure traduit la détermination des autorités de transition à bâtir une gestion vertueuse et responsable des finances publiques. Elle envoie également un message clair : tolérance zéro face aux pratiques frauduleuses qui affaiblissent l'État et privent les Maliens d'investissements essentiels.

Avec cette décision, le Mali franchit une étape décisive dans sa marche vers une gouvernance transparente, assainie et résolument tournée vers l'avenir.

Yacouba Ongoiba



Tribune : Un pacte politique extraconstitutionnel pour résoudre la crise socio-politique au Mali ?

La crise que traverse le Mali est durable, profonde et coûteuse, et, pour le moment, les propositions visant à la résoudre sont vaines. La force, cependant, de la solution que nous présentons ici est son caractère pratique, car non seulement nous plaidons pour sortir des antagonismes habituels entre le pouvoir politique, l'opposition et le pouvoir religieux, mais parce que nous cherchons aussi à éviter le recours quasi mécanique aux formes pures du droit constitutionnel, comme les révisions constitutionnelles, voire la dissolution des partis politiques, de faire un régime politique sans les urnes, moyens si fréquemment utilisés sur le continent africain et qui aboutissent à des impasses.

Ainsi, pour sortir de la crise actuelle, le coup d'état étant un acte régulateur d'insécurité ou d'une crise politique ne constitue pas une solution. De même l'insurrection populaire n'est pas une solution. La démission du Président de la transition n'est pas aussi une solution durable. L'organisation des élections générales dans le contexte actuel politique et militaire n'est pas aussi une solution pour une stabilisation durable. Organiser formellementune transition purement civile ou purement militaire n'est pas aussi une solution durable.

Notre contribution va s'efforcer de l'expliquer en détaillant les termes de la crise constitutionnelle (1), en montrant le bien-fondé du pacte politique extraconstitutionnel comme solution à la crise (2), et en proposant quelques idées sur la bonne gouvernance du Mali (3).

1- La crise constitutionnelle provoquant l'instabilité politique chronique au Mali

La crise de la Constitution malienne vient de son caractère lacunaire, aucune de ses dispositions ne prévoyant en effet de solution aux problèmes qui se posent actuellement. Par conséquent, les institutions et les pouvoirs constitutionnels de l'État sont remis en question, tout comme les rapports entre le droit et la politique. Cependant, la crise constitutionnelle est à distinguer de la crise politique, laquelle se définit comme une inadéquation manifeste entre l'organisation des institutions politiques et la réalité sociale. Par ailleurs, la crise constitutionnelle voit s'opposer des arguments tirés de la lettre de la Constitution, et de l'esprit de la Constitution. C'est pourquoi il nous a paru important dans cette contribution d'exposer la crise constitutionnelle à l'aune des crises politiques qui touchent la Constitution malienne du 25 février 1992 et celle de la Constitution du 22 juillet 2023.



L'observation de l'actualité socio-politique du Mali révèle ainsi un débat interminable entre les partisans de la légalité constitutionnelle et les tenants de la légitimité démocratique quant au mandat de cinq ans accordé au Pré-



sident de la Transition. Bien que la souveraineté appartienne au peuple, dans la mesure où les citoyens délèguent leur pouvoir à l'institution présidentielle lors de l'élection, et puisque la révocation du chef de l'État est absente de la Constitution, le président de la Transition peut aller jusqu'au bout de son mandat, au nom de la légalité constitutionnelle. En tout état de cause, séparer la légitimité démocratique et la légalité constitutionnelle dans une crise de confiance entre gouvernés et gouvernants n'aboutit à rien d'autre qu'à un conflit socio-politique.

2- Le recours urgent à un pacte politique extraconstitutionnel : une solution préalable à la gestion de la crise multidimensionnelle ?

Bien évidemment, c'est la Constitution qui se trouve en principe au centre de la résolution d'un conflit politique. Mais face à certaines situations imprévisibles, la Constitution et les acteurs politiques se trouvent parfois à court de solutions. De surcroît, le règlement politique d'une crise constitutionnelle peut conduire à une application controversée ou à une interprétation erronée de la Constitution. L'écart entre les principes énoncés dans le texte constitutionnel et la réalité de leur application produit toujours un déséquilibre des pouvoirs ainsi que la remise en cause, par les gouvernants, des droits et libertés des citoyens. Il est donc opportun de recourir à un pacte politique extraconstitutionnel pour résoudre la crise au Mali. Nous appelons pacte politique extraconstitutionnel la révision politique de la Constitution du 22 juillet 2023 : la conclusion d'un accord politique, entre les acteurs de la crise, pourrait suspendre certaines dispositions constitutionnelles pour viser la stabilité socio-politique.

Cet accord présenterait aussi l'avantage d'atténuer le problème du manque de confiance entre les gouvernés et les gouvernants et, en matière juridique, il donnerait lieu à de nouvelles façons d'analyser la Constitution malienne de 2023.

Enfin, au-delà du débat doctrinal, les négociations devraient apporter une solution à une contradiction fondamentale : le respect de l'ordre constitutionnel de la QuatrièmeRépublique et la reconnaissance de la légitimité d'un recours à un pacte politique extraconstitutionnel permettant une stabilité politico-sociale durable. Si la Constitution du 22 juillet 2023 doit s'inscrire dans la permanence et dans la continuité, celle du Mali n'est plus adaptée aux crises politico-institutionnelles qui le secouent depuis 2012 ; elle doit aussi passer par une bonne gouvernance du pays.

3- La bonne gouvernance du Mali

Bien que l'actuel chef de l'État ait la légalité constitutionnelle avec lui, sa légitimité démocratique demeure contestée en l'absence de son arrivé au pouvoir par les armés et sans organisation des élections générales mettant fin à la transition. Les élections présidentielles-maliennes depuis 1960 révèlent une crise de la représentativité, car le taux de participation des citoyens demeure faible. Ainsi, la légitimité démocratique est généralement évoquée à propos du fondement du pouvoir mais aussi son exercice. En d'autres termes, la légitimité est le consentement des gouvernés au pouvoir exercé par les gouvernants. Donc, pour en finir avec la situation actuelle, l'objectif est simple : vider la « démocratie malienne » de sa forme pour mieux faire émerger sa substance. La solution à la crise de la démocratie malienne se résume en deux mots : bonne gouvernance. Le peuple ne demande pas la lune à ceux qui gouvernent le pays, il attend simplement d'eux une gestion satisfaisante des affaires publiques. Or, la classe dirigeante actuelle n'est pas prête à instaurer une démocratie représentative acceptable, car elle manque de détermination. Incapable, dans la pratique, d'équilibrer les pouvoirs, elle se limite à énoncer des principes, sans parvenir à les faire appliquer dans la vie démocratique. Ne pas restreindre la démocratie à ses seules dimensions procédurales et institutionnelles, donc en ne la réduisant pas aux élections, tient aussi de la bonne gouvernance.

La crise de la démocratie malienne est liée, aussi, à la professionnalisation de la vie politique, au détriment de la satisfaction des besoins vitaux des gouvernés. Face à cette situation, les gouvernants semblent totalement impuissants à se hisser à la hauteur des attentes et des mutations de la société. La crise de la démocratie malienne est donc d'abord une crise de confiance du personnel

politique sur laquelle il est nécessaire d'attirer l'attention, dans la mesure où le rôle joué par les réseaux sociaux et les médias privés dans la communication marque une évolution inquiétante dans l'exposition de la parole politique.

Le débat sur l'avenir de la démocratie malienne tourne également autour de l'instauration d'un multipartisme limité, et de la répartition équilibrée des fonctions entre l'État et les collectivités territoriales. De plus, les élections ne traduisent pas l'expression unanime des citoyens au regard du taux d'abstention et des contestations des politiques publiques inadaptées aux réalités de la société malienne. La reconstruction de la démocratie malienne repose donc sur l'instruction qui arme le citoyen contre l'illusion de la propagande, contre la mauvaise gouvernance, et contre le mensonge du personnel politique dont se nourrit toute dictature en Afrique noire francophone. Par conséquent, l'idée que le pouvoir est démocratique demeure un simple discours, des mots sur du papier. La démocratie représentative malienne apparaît aujourd'hui comme inconsistante, car le peuple est absent de la construction démocratique – il exige pourtant l'instauration d'un Parlement qui contrôle l'action gouvernementale, donc qui ne soit plus une chambre d'enregistrement. Depuis 1991, le suffrage des citoyens n'est qu'un idéal : les élections, voulues « libres et transparentes », sont souvent entachées de fraude, bien qu'elles soient célébrées comme des « victoires de la démocratie ».

Finalement, la démocratie élective ne permet pas d'améliorer le niveau de vie des populations les plus pauvres, mais elle contribue à entretenir la mauvaise gouvernance politique. La corruption du pouvoir et de ses agents occupe en effet le devant, si bien que la redistribution ne profite pas au citoyen ordinaire.

Pour sortir de cette « impasse démocratique au Mali », nous devons désacraliser la démocratie élective et construire des éléments déterminants d'une gouvernabilité acceptable de la gestion des affaires publiques par les gouvernés. La démocratie que nous devons construire doit servir l'impératif de bonne gouvernance. Pour cela, elle doit émerger progressivement dans un contexte qui lui est favorable : l'Etat-nation doit être constitué ; la logique du droit, institutionnalisée. Dans cette nouvelle configuration, l'accent doit être mis non pas sur l'organisation d'élections, mais sur le renforcement des contre-pouvoirs réels – y compris la société civile. Le rôle des partis politiques doit être repensé. Il faut aussi limiter le nombre de partis, car la politique est devenue un instrument d'ascension sociale. Il semble bien, en effet, que l'essentiel du débat démocratique ne doive plus porter sur le multipartisme, mais sur les modalités d'aménagement de la démocratie malienne au regard du contexte socio-politique.

Si nous voulons sortir de l'interminable crise socio-politique, il faut d'abord que tout change, la solution est en nous : elle ne repose pas sur un compromis entre les pro-militaires et les pro-civils. Les Maliens sont plus conscients des nouvelles exigences du temps que leurs dirigeants qui sont aux affaires depuis l'avènement de la démocratie. Les politiques ne peuvent plus demander aux Maliens de faire des efforts sans fin en leur promettant la sortie d'une crise qui n'est pas une, mais multidimensionnelle. Le doute qui s'installe au cœur de notre nation est le signe d'un pays en pleine transformation. On veut le changement, mais sans vraiment le vouloir, voire sans assumer les conséquences éventuelles sur l'ordre constitutionnel et social. Le changement n'est pas un simple fait événementiel, il prendra du temps, car il ne dépend que d'une chose : notre unité, notre courage, notre volonté commune.

Balla CISSÉ, docteur en droit public, Avocat au Barreau de Paris et Diplômé en Administration électorale



Les évènements du 18 août 2020 racontés par notre confrère Mass : Comment j'ai vécu ce jour-là



Mardi 18 août 2020. Je n'oublierai jamais cette date. Comme tous les autres jours, je m'étais levé tôt, à 5h25. La routine. Je m'apprêtais à vivre une journée normale, à faire mon travail, sans imaginer que mon pays allait tourner une page de son histoire.

Sous la douche, mon téléphone sonna. Numéro inconnu. J'ai hésité, puis décroché.

— « Mass, je suis un de vos fidèles auditeurs. Je t'appelle depuis Kati Lukesi... ça tire partout ici ! »
Sa voix tremblait.
Moi, incrédule : « À bon ? »
— « Oui, tu n'entends pas les coups de feu ? Pan ! Pan ! »
Puis, le silence. L'appel coupé.

Je suis resté figé quelques secondes, l'eau coulant sur moi. Mon cœur battait fort. J'ai enfilé à la hâte une chemise, un pantalon. Dans ma tête, mille questions : Que se passe-t-il ? Est-ce le début d'un drame ?

À 5h30, j'ai appelé une source proche. Elle m'a répondu d'une voix sèche :
— « Oui, c'est ça... ce que tu sais. »

Puis elle a raccroché. Une phrase énigmatique qui me laissa dans le doute, mais aussi avec la certitude que quelque chose de grave se préparait.

À 7h, l'heure de mon émission arriva. Je devais informer, mais moi-même je ne savais presque rien. L'angoisse d'un journaliste : parler sans avoir toutes les clés. J'ai donc multiplié les appels. La réponse fut unanime : « C'est une mutinerie. L'armée s'est révoltée. »

C'est ainsi que, d'une voix hésitante mais ferme, j'ai annoncé aux auditeurs : « L'armée s'est révoltée. »

À 9h, réunion de rédaction. Une tension inhabituelle flottait dans la salle. Nous savions tous que nous étions en train de vivre une journée qui entrerait dans l'Histoire. Trois équipes furent désignées.

À 11h05, la nouvelle tomba comme un couperet : premières arrestations. Le ministre de la Défense. Le président de l'Assemblée nationale. D'autres militaires de haut rang. À la radio, L'histoire s'écrivait en direct.



Vers 11h30, je me suis rendu vers le boulevard de l'Indépendance. Une marée humaine commençait à se former. Des cris, des chants, des slogans. Certains acclamaient les militaires, d'autres conspuaient le régime d'IBK. La ville vibrait d'une énergie étrange, mélange d'espoir et de colère.

À midi passé, les véhicules militaires fonçaient vers la radio et la télé. Je savais, en les voyant, que plus rien ne serait comme avant.

À 16h, je pris la route de Sébénikoro. Devant la résidence présidentielle, la foule était compacte. Les visages reflétaient la fatigue, la colère, mais aussi une forme d'attente, comme si chacun savait que le dénouement approchait. Des militaires, armés jusqu'aux dents, gardaient la maison.

Vers 17h, une scène me marqua à jamais. Les soldats demandèrent aux manifestants de libérer le passage pour une ambulance. La foule, disciplinée, s'écarta. Mais à la place d'une ambulance, ce fut une procession de V8, de pick-up et de blindés qui surgit.

Je me tournai vers un soldat, le cœur battant:
— « Qui sont dans ces voitures ? »

Sa réponse fut tranchante, presque froide :
— « C'est IBK, son Premier ministre et ses proches. On les emmène à Kati. Son pouvoir s'arrête là. »

À cet instant, je sentis que je venais de vivre une page qui se tournait pour le Mali. Un président, un régime, venaient de s'effacer sous mes yeux. Et moi, simple journaliste, j'avais été témoin direct de ce moment.

Ce 18 août 2020 n'a pas été seulement un jour d'événements. Ce fut un choc, une angoisse, mais aussi un moment de vérité. Je l'ai vécu avec le poids de ma profession et les battements de mon cœur.

Et jamais, je ne pourrai l'oublier.

Fin d'une génération politique ?

Ils ont façonné l'histoire récente du pays. Civils et militaires, hommes et femmes, ils furent les instigateurs de la chute du régime de Moussa Traoré en mars 1991 et les bâtisseurs des premières bases démocratiques. Pendant trois décennies, ils ont occupé les plus hautes fonctions de l'État, guidé les débats nationaux et, parfois, suscité de vives polémiques.

Les figures de la transition démocratique

On se souvient encore du rôle du lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, figure centrale de la transition de 1991, ou de leaders politiques comme Alpha Oumar Konaré, premier





président démocratiquement élu, et d'acteurs de la société civile tels que Mme Sy Kadiatou Sow, pionnière de l'engagement féminin en politique. Autour d'eux gravitait une génération de cadres militaires et civils, parmi lesquels des figures de proue des mouvements associatifs, syndicaux et estudiantins.

Un destin éclaté

Aujourd'hui, leurs chemins se sont dispersés aux quatre vents. Certains, comme d'anciens ministres et présidents, coulent une retraite discrète dans leurs champs ou leurs maisons de campagne. D'autres, affaiblis par la maladie, vivent des jours difficiles sur des lits d'hôpital. Une partie de cette génération, prise dans les tourments des bouleversements politiques récents, connaît l'exil forcé. Quelques-uns méditent sur leur sort derrière les barreaux, conséquence des changements radicaux opérés dans le pays.

Le poids du temps et de l'histoire

Cette génération a été, tour à tour, encensée pour ses idéaux démocratiques et critiquée pour ses erreurs de gouvernance. Elle a traversé les crises, les rébellions et les mutations politiques profondes. Les plus jeunes générations, pour qui ces noms n'évoquent parfois que des manuels scolaires ou des souvenirs familiaux, regardent désormais ailleurs, vers de nouveaux visages et d'autres discours.

Une page se tourne

Chaque époque écrit son histoire. Celle des années 1990 à 2010 fut celle de l'espoir démocratique, de la reconstruction institutionnelle et des grands compromis politiques. Mais le temps passe et les acteurs d'hier quittent peu à peu la scène. Leurs héritiers politiques, eux, se frayent un chemin dans un contexte bien différent, marqué par les défis sécuritaires et économiques.

La question reste entière : assistons-nous à la fin d'une génération... ou à la préparation d'un retour, sous une autre forme, de ces visages qui ont déjà écrit l'un des chapitres les plus marquants de notre histoire contemporaine ?

Bourama Diallo Mass journaliste



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Les soliloques d'Angèle : Héritages et pouvoirs, toujours tabou !

Dans nombre de familles, d'entreprises, la question de la succession se révèle être un casse-tête. Patrimoines dilapidés, entreprises familiales brisées, querelles interminables entre héritiers : le scénario se répète de génération en génération. Mais pourquoi l'Homme semble-t-il avoir tant de mal à organiser l'après ?

Préparer sa succession, c'est parler de sa propre disparition. Or, dans de nombreuses cultures africaines, la mort est perçue comme un sujet à éviter. On croit qu'en l'évoquant, on attire le malheur. Résultat : la rédaction d'un testament, la transmission des biens ou la formation d'un successeur sont constamment repoussées... jusqu'au jour où il est trop tard. Le droit moderne (testament, assurance-vie, donation) cohabite difficilement avec le droit coutumier, qui confie souvent la gestion de l'héritage à la famille élargie. Ce chevauchement crée des tensions et dissuade nombre de personnes de clarifier leur succession de leur vivant.



Qu'il s'agisse d'un chef d'entreprise ou de famille, préparer sa succession revient à accepter de déléguer et d'ouvrir la porte à la relève. Or, beaucoup redoutent que leur autorité soit affaiblie s'ils désignent un successeur trop tôt. Ils préfèrent donc conserver le pouvoir jusqu'au dernier souffle, au risque de plonger leur entourage dans l'incertitude. Peu de familles sont initiées aux outils simples de planification successorale : testament notarié, assurance-vie, donation anticipée... Ce déficit de connaissance favorise l'improvisation et nourrit les conflits après coup.

La succession ne se limite pas à la transmission des biens matériels. Elle suppose aussi la transmission des savoirs, des valeurs et de la vision. Or, nombre d'héritiers ne sont pas formés pour gérer les affaires familiales ou perpétuer l'œuvre de leurs parents. Beaucoup d'entreprises africaines disparaissent ainsi dès la deuxième génération. Familles divisées par des querelles judiciaires interminables, entreprises familiales qui s'effondrent, faute de stratégie de relève.

Au Mali, la succession est encadrée par le code des personnes et de la famille qui en définit les dispositions : l'applicabilité, les qualités pour être successeur, les donations, les droits successoraux même quand il n'y a pas d'héritier.

Briser le tabou, s'informer et anticiper : voici quelques clés. Préparer sa succession ne signifie pas souhaiter sa mort, mais protéger son œuvre, assurer la continuité et la stabilité des familles, des entreprises. C'est un acte de responsabilité à poser envers la famille, l'entreprise, et parfois même le pays.

Parce que c'est notre Mali.

Muriel Jules
Source : Mali Tribune

Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara officialise sa candidature



Le président ivoirien Alassane Ouattara a officiellement déposé ce mardi son dossier de candidature auprès de la Commission électorale indépendante (CEI) pour l'élection présidentielle prévue le 25 octobre 2025. Entouré de milliers de militants et sympathisants du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), le chef de l'État se lance ainsi dans la course pour un quatrième mandat, une décision qui ravive les tensions politiques en Côte d'Ivoire.

Arrivé au siège de la CEI à Cocody aux alentours de 11h30 (GMT), Alassane Ouattara a été accueilli par une foule enthousiaste de partisans et de cadres de son parti. Après avoir échangé avec le président de l'institution, Ibrahime Kuibiert-Coulibaly, il a procédé au dépôt de son dossier avant de s'adresser à la presse.

« Je viens de déposer mon dossier de candidature à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Je l'ai fait en réponse à l'appel de mon parti, le RHDP, et à celui de nombreux Ivoiriens », a déclaré M. Ouattara. Selon lui, ces Ivoiriens souhaitent poursuivre avec lui « le chemin de paix, de stabilité et de développement que le pays connaît depuis plusieurs années».

Dans un ton conciliant, il a appelé ses compatriotes à préserver la paix : « Restons courtois dans le débat et rappelons-nous que la Côte d'Ivoire est au-dessus de chacun de nous.»

Cette candidature, toutefois, ne fait pas l'unanimité. L'opposition, menée par l'ex-président Laurent Gbagbo et d'autres figures politiques comme Tidjane Thiam, dénonce un mandat de trop et qualifie la démarche d'« anticonstitutionnelle ». Pour eux, la Constitution ivoirienne limite à deux le nombre de mandats présidentiels.

Si la CEI a reçu près de 40 dossiers de candidatures, dont ceux de Laurent Gbagbo et de Tidjane Thiam malgré leur probable inéligibilité, le climat reste tendu. L'opposition redoute



que la validation de la candidature de M. Ouattara ne fragilise davantage le processus électoral et ne ranime les fractures politiques encore vives depuis la crise post-électorale de 2010-2011.

En cette veille d'élection, la Côte d'Ivoire se retrouve à la croisée des chemins. La décision du président sortant de briguer un quatrième mandat, malgré les protestations, pourrait accentuer les risques de tensions sociales et politiques. Les partisans de l'opposition craignent un verrouillage du processus démocratique et évoquent déjà des actions de mobilisation pour s'opposer à ce qu'ils considèrent comme une « confiscation du pouvoir ».

Dans un pays encore marqué par des décennies d'instabilité politique et par une mémoire collective traumatisée par les violences électorales passées, chaque geste et chaque décision des acteurs politiques sont scrutés. La communauté nationale et internationale appelle à la retenue et au dialogue inclusif pour éviter de replonger le pays dans la spirale de la violence.

Si Alassane Ouattara met en avant son bilan en matière de stabilité macroéconomique et de développement, ses adversaires politiques craignent que ce nouveau pari politique ne fragilise davantage la cohésion nationale.

L'issue du scrutin d'octobre 2025 s'annonce donc déterminante. Elle pourrait soit consolider le processus démocratique si elle se déroule dans la transparence et la paix, soit, au contraire, rouvrir la voie aux crises si les frustrations et les contestations venaient à s'exprimer dans la rue. À deux mois de l'échéance électorale, la Côte d'Ivoire joue une partie cruciale de son avenir politique et démocratique.

Moctar Sow



Défaite face au M23 en RDC : Convocation des officiers supérieurs par l'Inspection générale des forces armées



En République démocratique du Congo, une série de convocations a été lancée par l'Inspection générale des forces armées à l'encontre de plusieurs officiers supérieurs suite à la défaite subie face au mouvement rebelle M23 dans l'est du pays. Cette procédure vise à établir les responsabilités de chacun des officiers impliqués dans les événements survenus depuis la chute de la cité de Bunagana, passée sous le contrôle des rebelles en juin 2022.

Au total, ce sont 41 officiers qui sont concernés par ces interrogatoires, parmi lesquels 35 généraux et six colonels. Les niveaux de commandement visés vont de l'état-major général des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) au secteur opérationnel Nord-Kivu Sokola 2, en passant par les commandements de la force terrestre, de la force navale, de la force aérienne, de la troisième zone de défense, et le cabinet du gouverneur militaire du Nord-Kivu.

Pour les officiers actuellement en détention, l'Inspection générale des forces armées collabore étroitement avec l'auditorat général militaire afin de faciliter leur audition dans les différents lieux de détention où ils se trouvent. Le général-major Ekenge, porte-parole de l'armée, a déclaré que l'objectif de ces convocations est de poursuivre l'enquête et d'obtenir des éclaircissements sur les responsabilités de chacun dans cette défaite militaire aux conséquences stratégiques et sécuritaires importantes. Cette convocation intervient dans un contexte où le gouvernement congolais et les rebelles du M23 s'accusent mutuellement d'avoir violé le cessez-le-feu établi lors des discussions avec le Qatar visant à mettre fin au conflit. La situation demeure tendue et l'issue de ces interrogatoires des officiers supérieurs pourrait avoir des répercussions significatives sur l'avenir de la sécurité dans la région.

Cette affaire souligne une fois de plus les défis auxquels est confrontée la RDC en matière de sécurité et met en lumière la nécessité d'une analyse approfondie des responsabilités des acteurs militaires impliqués dans les opérations contre les groupes armés dans l'est du pays.

Arouna Sidibé

Deux internationaux maliens animent le marché des transferts : El Bilal Touré en Turquie et Daouda Guindo en France





Ce mardi 26 août, deux joueurs internationaux maliens ont attiré l'attention sur le marché des transferts. L'attaquant El Bilal Touré a pris la direction de la Turquie, tandis que le latéral gauche Daouda Guindo a rejoint le club français du Stade Brestois.

El Bilal Touré, âgé de 23 ans, a été officiellement annoncé comme nouveau joueur du club turc de Besiktas. En provenance de l'Atalanta Bergame, l'attaquant malien a été prêté avec une option d'achat. Après des saisons compliquées en Italie, marquées par des blessures, et un prêt à Stuttgart la saison dernière en Bundesliga, ce transfert représente une nouvelle opportunité pour lui de relancer sa carrière.

De son côté, Daouda Guindo, latéral gauche de 22 ans comptant déjà 5 sélections avec l'équipe nationale du Mali, a signé avec le Stade Brestois. En fin de contrat avec le Red Bull Salzbourg depuis l'été, le joueur arrive librement, sans frais de transfert. Il retrouvera ses compatriotes Kamory Doumbia et Hamidou Macalou au sein du club breton pour la prochaine saison.

Ces deux mouvements sur le marché des transferts illustrent la capacité des joueurs maliens à s'exporter vers des championnats étrangers et à saisir de nouvelles opportunités pour leur carrière. Leur arrivée dans leurs nouveaux clubs respectifs sera scrutée de près par les amateurs de football et les supporters maliens, qui espèrent les voir briller et représenter dignement leur pays sur la scène internationale.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous aurez une fâcheuse tendance à idéaliser votre passé, ne restez pas dans cette voie. Attention, des tendances excessives peuvent nuire à l'évolution de vos relations, vous risquez d'aller trop loin.
Une bonne ambiance règne autour de vous. Vos relations avec vos proches se consolident au travers vos évolutions respectives. Vous pouvez compter sur vos amis, votre famille et votre partenaire pour trouver réconfort et bonne entente.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous ne freinerez pas vos mots. Vous faites le ménage par le vide, à votre façon. Vos mécanismes de défense sont davantage une source de stress qu'une protection, remettez-vous en question et vous irez vers le mieux-être.
Des points légaux, juridiques sont à traiter le plus tôt possible, n'attendez pas. Des projets naissent, vous devez réfléchir à vos priorités et à vos méthodes. Vous pouvez heureusement compter sur une belle perspicacité.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous serez plus réceptif aux motivations de votre entourage. Même si vous n'êtes pas sur la même longueur d'onde, vous saurez trouver les bons mots pour faire la preuve de votre tolérance, la réciprocité est là.
Vous examinez en détail les divers liens que vous entretenez avec les uns et les autres. Votre intuition vous est d'un grand secours mais vos passions peuvent aussi dénaturer votre vision des choses.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ne vous tracassez pas pour des broutilles. Et laissez à chacun sa part de responsabilité sans culpabiliser. Attention au surmenage, ne vous égarez pas en polémiques stériles, ne vous forcez pas à sortir.
Tempérez vos jugements, vous risquez de choquer certains de vos proches par votre intolérance ou votre nervosité, vous êtes sur la défensive et vous avez du mal à accorder votre confiance. Il y a des domaines où cela va poser problème...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous allez connaître des vérités étonnantes dans votre entourage, pas toujours facile à admettre mais ce sera un mal pour un bien. Votre forme est en hausse, il vous reste surtout à anticiper les conséquences de vos excès et à gagner en bonne mesure dans vos dépenses d'énergie.
Vous ne tenez plus en place. Serait-ce un trop-plein d'énergie qui vous pousse à faire mille choses ou vous êtes plus dynamique que jamais ? Vous êtes partout à la fois mais surtout là où on ne vous attend pas !



Vierge (23 août 23 septmbre)

Votre naturel reprend le dessus, vous ressentez vos manques sans vous laisser aller à de vaines mélancolies. Le passé s'efface mieux et cela éveille vos chances d'aller vers le véritable épanouissement.
Vous vous débarrassez d'un lien néfaste avec sagesse et fermeté. De vrais amis sont disponibles pour vous aider. Vous vivrez vos liens en vous projetant dans la stabilité et la sécurité. Les dialogues amicaux gagnent en clarté.



Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous cultivez de nouveaux projets d'avenir et les échanges d'idées vous aident à considérer d'autres valeurs, croyances ou points de vue. C'est en ouvrant ainsi votre esprit que vous élargirez vos objectifs et que vous élaborerez les plus belles stratégies.
Votre besoin de sécurité freine l'expression de vos capacités. Restez vous-même ne vous empêche pas d'évoluer. Votre prévoyance vous permet de résoudre un problème car vous ne comptez que sur vous.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Revoyez la situation autrement, sans vous taire sur vos désirs. Vous avez besoin de vous affirmer ! Soyez attentifs aux signaux de votre corps lorsque la détente arrive. Un manque de sommeil se fait sentir.
Votre flegme légendaire vous fait défaut, vous ne souhaitez pas revenir sur des situations qui vous ont déplu. Un proche vous rappelle à ces mauvais souvenirs. Au lieu de vous emporter vous essayer de prendre sur vous.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des rebondissements s'annoncent dans vos démarches pratiques. C'est le moment de faire vos papiers ! Vous tenez la forme par le bon bout, votre optimisme y est pour beaucoup, vous le semez autour de vous. Mais gardez-en pour vous quand même. Votre soif de vivre et votre optimisme vont vous permettre de passer une excellente journée. L'atmosphère du moment vous offre de belles opportunités, de rencontres, de discussions enrichissantes, de complicité et d'épanouissement. Alors, prenez du plaisir à vivre le moment présent !



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Tous les déplacements à plusieurs sont favorisés. Vous avez besoin de sortir de vos habitudes, alors n'hésitez pas. Vos forces vous permettent d'abattre bien des taches, vous gagneriez encore en vitalité à mieux vous alimenter, vous avez besoin de rééquilibrer vos repas. Votre bonne humeur vous incite à tout mettre en œuvre pour faire plaisir à vos proches. Une sortie, un dîner imprévu... vous êtes prêt à lever le pied et à vous rendre disponible pour partager du bon temps. Inutile de dire que votre enthousiasme va en réjouir plus d'un !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des échanges d'informations domineront votre journée, ce qui va vous permettre d'affiner vos projets. Vous avez perdu du temps en détail et cela vous épuise, ne cherchez pas davantage les raisons de votre fatigue.
Votre sensibilité est à fleur de peau, relativisez vos réactions et évitez les dialogues houleux en famille. Votre sociabilité est votre force de persuasion, c'est le moment de nouer un partenariat, une association.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous êtes particulièrement attiré par les expériences insolites... Pensez aux conséquences avant de foncer ! Vous détendre chez vous en toute insouciance sera fort alléchant, donnez-vous le temps pour ce faire sans vous culpabiliser. Vous défendez vos intérêts contre vents et marées parce que, au fond, vous n'êtes pas si rassuré que ça. Restez cependant juste et mesuré dans vos interventions, au risque de devenir impopulaire, ce qui n'arrangerait rien à votre situation...



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com